

Dans le cadre de l'Année internationale des coopératives (ONU)

Coopération et formes d'organisation sociale

13 - 14 décembre 2012, Rennes

Appel à participation

En 2009 l'assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2012 **Année internationale des coopératives** : « *en hommage à la contribution de ces associations à la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale.* ». Les valeurs évoquées, à cette occasion, par l'ONU mobilisent des questions sociétales et éthiques ; elles décrivent *la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles ; la démocratie et l'égalité ; l'équité et la solidarité.*

Ces valeurs sont au cœur du projet PEKEA, mis en place il y a maintenant 10 ans.

Cependant la « coopérative » apparaît avant tout bien souvent comme une forme institutionnelle particulière d'organisation des activités économiques. Ces formes renvoient à la question plus vaste de l'organisation sociale ; c'est pourquoi le congrès 2012 de PEKEA aura pour thème central la **coopération et les formes d'organisation sociale**.

La coopération apparaît en effet comme une modalité d'organisation des activités sociales et économiques qui peut prendre de multiples formes, des plus informelles aux plus organisées, et qui ont pour trait commun la référence à des valeurs partagées (démocratie, égalité, équité, solidarité, liberté, responsabilité, fraternité...). Ces valeurs s'opposent dans une large mesure au processus de réification et de marchandisation porté par une certaine forme de libéralisme économique (souvent plus proche du darwinisme social que de l'essence du projet libéral lui-même) mettant l'accent sur l'individu par rapport au collectif.

Envisager ainsi la coopération met l'accent sur la pertinence des 4 blocs de savoir portés par PEKEA :

***L*a valeur sociétale** : envisagée comme modalité de production par des citoyens libres de finalités communes. La construction sociale des valeurs et des moyens pratiques de les mettre en œuvre apparaît comme l'un des enjeux centraux de la coopération.

***L*a démocratie face à l'écocratie** : la démocratie est au centre de la coopération et du projet coopératif, il s'agit sans doute d'une de ces valeurs les plus fortes car elle implique de soumettre l'espace économique et ses arrangements institutionnels à la délibération collective

autour des finalités que l'on se donne. Il s'agit aussi de renouer avec l'étymologie du terme économie qui renvoie (au-delà de l'administration de la maison) à la détermination du *bien commun* (et des biens communs), de *ce à quoi l'on tient* et des moyens *d'en prendre soin*.

L*es comportements individuels et collectifs* : face à des approches qui font du collectif la simple agrégation de rationalités égoïstes, la coopération s'enracine dans la considération du social comme un fait premier, qui implique de construire ensemble des solutions *raisonnables* pour vivre ensemble. Envisager la coopération sous cet angle invite à repenser les articulations entre l'individuel et le collectif et notamment les formes d'organisation qui permettent à la fois l'action collective et l'épanouissement individuel, faisant ainsi écho à l'appel d'Ivan Illitch pour une société conviviale¹.

L*e futur commun possible* : la coopération, et les formes d'organisation sociale qui la traduisent, ouvrent des perspectives pour un développement humain durable. Les valeurs de solidarité, d'égalité, d'équité... sont incontournables pour contrecarrer les effets pervers de sociétés de la démesure où la concentration des richesses monétaires et la destruction accélérée d'autres richesses (la nature, les cultures, la confiance, les liens sociaux...) sapent les fondements mêmes du vivre ensemble. La coopération peut ainsi être envisagée également comme un chemin vers la construction de cette « intelligence collective » que Dewey² appelait de ses vœux.

Ce congrès invite donc à envisager les 4 blocs de savoir portés par PEKEA à l'aune de la question de la coopération et à construire ensemble des cadres analytiques, conceptuels et opérationnels permettant de concevoir une société où se développeraient « tout l'Homme et tous les hommes » (F.Perroux).

Il est organisé sous le Haut Patronage des Nations-Unies et en coopération entre PEKEA et le CIAPHS (EA 2241), Université de Rennes 2. Il bénéficie également du soutien de l'ISMEA et de l'Institut Veblen.

¹ La convivialité, Le Seuil, Paris, 1973 cité par Marc Humbert « Convivialisme, politique et économie : I.Illitch et le « bien vivre ensemble » » in A.Caillé, M.Humbert, S.Latouche, P.Viveret « De la convivialité », La découverte, Paris 2011, p.111.

² « Liberalism and social action » (1935), New York, Prometheus books, 2000. Voir également E.Hache "Ce à quoi nous tenons-Pour une écologie pragmatique", La découverte, 2011.

Cette manifestation se veut un espace de réflexion et de construction collective du savoir. Elle comprend des **plénières** pendant lesquelles seront présentées, par les acteurs de terrain eux-mêmes, des expériences concrètes mettant en « actes » la coopération et ses valeurs :

1. de nouvelles formes d'organisation sociale territorialisée en faveur du développement durable (par exemple, un projet d'éolien citoyen ou la mise en place d'un circuit court local...);
2. de nouvelles organisations collectives en faveur de la création ou reprise d'entreprise (par exemple, le fonctionnement d'un réseau local de soutien à la création d'entreprise ou un projet de reprise en SCOP...);
3. de nouvelles formes de coopération sociétale (par exemple, une association porteuse de coopération entre les individus et les générations ou une structure de développement territorial axé sur la culture...).

Elle inclut également des **ateliers** centrés sur cinq thématiques transversales à chacune des expériences présentées :

1. Concevoir (démarches innovantes ; développement du changement)
2. Structurer (structuration des formes coopératives)
3. Financer (formes de financement et coopération)
4. Insérer (interactions avec le territoire et les réseaux locaux)
5. Apprécier (quantification ; production de lien social et de solidarité)

Nous invitons les participants à proposer des questionnements et réflexions à partir de leur champ disciplinaire ou de leurs expériences de terrain sur le thème des liens entre coopération et organisation sociale, et en particulier sur les questions suivants :

Comment concevoir et mettre en œuvre de nouvelles formes de coopération ? Quelles sont les structures qui émergent du processus de négociation collective ? Quels nouveaux modes de financement apparaissent pour appuyer les formes coopératives ? Comment un savoir différent, construit sur l'attention portée à la coopération, peut porter les valeurs humaines et solidaires ? Quels sont les apports de la coopération aux quatre blocs de savoir du projet PEKEA ?

Informations

1. Déclaration d'intention :

Le comité d'organisation vous demande de bien vouloir l'informer de votre intention de contribuer en lui transmettant, avant le **20 juin 2012**, un titre, une brève présentation du sujet de l'intervention (2 à 3 lignes) et l'atelier concerné.

Cette étape n'est pas obligatoire ; elle vise à faciliter l'organisation du congrès.

2. Soumission :

Les textes complets des contributions doivent être transmis, en fichier joint .rtf et .pdf (taille de police 12 points ; interligne 1,5), avant le **20 août 2012**.

Ce texte doit faire entre **20.000 et 30.000 signes maximum**, espaces et bibliographie compris.

Les propositions excédant 30.000 signes seront refusées.

Ce texte doit être centré sur les propositions et arguments qui seront débattus en ateliers.

3. Déclaration d'intention et proposition de contribution doivent être envoyées aux deux adresses suivantes :

tifenn.leclercq@pekea-fr.org

congrescooperation@pekea-fr.org

4. Les propositions seront évaluées par le Comité Scientifique, qui rendra sa décision pour le **20 septembre**.

Après acceptation de la contribution, le texte sera mis en ligne sur le site de PEKEA.

5. La présentation en atelier ne devrait pas excéder 5 à 10 minutes (selon l'atelier et la participation) et être centrée sur l'argumentaire principal, de façon à laisser une très large place au débat et à la discussion.

6. Les inscriptions seront ouvertes à partir de la fin août et jusqu'au **20 novembre**.

Deux tarifs sont prévus. Le droit d'inscription au tarif plein, de **80 euros**, comprend la participation au congrès, les pauses-café et le repas du midi pour chacun des deux jours. Le tarif réduit est de 20 euros et n'inclut pas les repas du midi (il est réservé aux étudiants, associations partenaires, etc.).

Tous les participants sont fortement incités à consulter, avant la tenue du congrès, les différentes contributions retenues et disponibles sur le site de PEKEA (<http://www.pekea-fr.org/>) dans le but de favoriser les débats et permettre effectivement la construction collective d'un savoir commun sur la coopération.

Récapitulatif des dates limites :

20 juin : déclaration d'intention de participation

20 août : soumission de la contribution complète

20 septembre : décision du Comité Scientifique (ensuite, textes mis en ligne)

20 novembre : inscription au congrès